



Communiqué de presse du 31 mai 2012

www.cc-tv.lu

CC-TV : la Chambre de Commerce lance sa chaîne vidéo sur Internet

Avec CC-TV, la Chambre de Commerce lance sa propre chaîne vidéo sur Internet. Proposant ses contenus libres d'accès sous [cc-tv.lu](http://www.cc-tv.lu), la nouvelle chaîne vise un public large en ne s'adressant pas exclusivement aux entreprises, mais de manière plus générale à toute personne s'intéressant aux questions économiques du pays. Dans un premier temps, CC-TV proposera des enregistrements de conférences sélectionnées organisées par la Chambre de Commerce, mais la gamme de contenus sera élargie dans les mois à venir.

La Chambre de Commerce organise régulièrement, seule ou avec divers partenaires, des conférences sur des sujets variés traitant de la vie économique luxembourgeoise. Désormais, une sélection de ces conférences sera gratuitement mise à disposition du public intéressé sur une nouvelle chaîne vidéo accessible sous www.cc-tv.lu. Avec cette nouvelle plateforme d'information, la Chambre de Commerce poursuit les efforts d'optimisation de sa politique de communication et entend fournir un nouveau service à valeur ajoutée.

« CC-TV constitue une nouvelle étape importante dans la mise en œuvre de la stratégie que nous avons récemment développée en matière de médias sociaux. Il s'agit d'assurer un accès et une diffusion aussi larges que possible aux conférences et séances d'information que nous organisons. Bien souvent ces conférences affichent complet ou se tiennent à des horaires qui ne conviennent pas forcément à tout le monde. Grâce à CC-TV, il sera dorénavant possible de visionner les conférences à tout moment de la journée », explique Pierre Gramagna, directeur général de la Chambre de Commerce.

CC-TV a fait le choix de publier ses vidéos sur la plateforme Vimeo plutôt que sur YouTube. Un choix qui n'a d'ailleurs rien de fortuit. « Vimeo est pour les plateformes vidéo ce que LinkedIn est aux réseaux sociaux : l'alternative professionnelle. A l'opposé de YouTube, seuls des contenus d'une certaine qualité sont acceptés sur Vimeo, qui propose, en outre, toute une série d'autres avantages comme l'absence de publicités, des possibilités de personnalisation considérables, des outils statistiques performants ou encore une qualité d'encodage supérieure », commente Patrick Ernzer, conseiller en communication et chargé des médias sociaux auprès de la Chambre de Commerce. Pour assurer une diffusion optimale aux contenus vidéos qu'elle met à disposition, la Chambre de Commerce a d'ailleurs décidé d'accorder des droits de diffusion très larges à toute personne souhaitant relayer les vidéos, puisque celles-ci pourront, par « embedding », être librement intégrées à d'autres sites Internet. La diffusion des vidéos pourra également se faire par le biais des grands réseaux sociaux, puisque CC-TV propose les fonctions de partage traditionnels via Facebook, Twitter, Google+, Pinterest ou encore Tumblr. Enfin, les utilisateurs pourront commenter les vidéos diffusées et

poser des questions sur les thématiques abordées. L'équipe de la Chambre de Commerce s'efforcera de répondre au plus vite aux questions posées et aux réactions suscitées.

Après le lancement de son nouveau site Internet fin 2011 et du blog de son chef économiste en février dernier, la chaîne de vidéos CC-TV vient compléter la gamme d'outils dont dispose la Chambre de Commerce pour communiquer avec le public. D'autres projets web 2.0 sont d'ores et déjà en préparation.

